



CONDITIONS TARIFAIRES

TARIFICATION DES PRINCIPAUX ACTES DE GESTION DU CREDIT PATRIMONIAL

Prestations	Tarifs en €
Frais d'instructions	1% maximum du montant financé (un minimum de 750,00)
Frais de photocopie de documents	Gratuit
Frais de recherches divers < 1 an	Gratuit
Frais de recherches divers > 1 an	(TTC) 35,00
Chèque de banque	12,00
Décompte des sommes restant dues ⁽¹⁾	50,00
Rédition du tableau d'amortissement des prêts à taux fixe	20,00
Rédition du tableau d'amortissement des prêts à taux variable	Gratuit
Modification de la date de prélèvement	Gratuit
Etude de rachat/avance/arbitrage sur les contrats d'assurance-vie et/ou capitalisation	Gratuit
Frais d'attestation annuelle d'intérêts des prêts à taux fixe	20,00
Frais d'attestation annuelle d'intérêts des prêts à taux variable	Gratuit
Frais d'attestation	20,00
Lettre d'information annuelle de la caution (par an, par caution et par crédit)	Gratuit
Renseignements aux commissaires aux comptes	(TTC) 125,00
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé ⁽²⁾ :	
- Hypothécaire ou caution solidaire	70,00
- Sur contrat d'assurance-vie ou contrat de capitalisation	50,00
- Autres garanties	70,00
Frais d'avenant (par crédit) :	
- Pour un montant financé inférieur à 399 999 €	500,00
- Pour un montant financé compris entre 400 000 € et 999 999 €	750,00
- Pour un montant financé supérieur à 1 000 000 €	1 000,00
Frais de traitement de la succession :	
- Pour un capital restant dû inférieur à 399 999 €	250,00
- Pour un capital restant dû compris entre 400 000 € et 999 999 €	500,00
- Pour un capital restant dû supérieur à 1 000 000 €	750,00

(1) Pour les crédits octroyés avant le 01/01/16 et mentionnés à l'article L 313-1 du Code de la consommation / pour les crédits non soumis aux dispositions de l'article L 313-1 du Code de la consommation.

(2) Tarification par acte

Conditions de tarification applicables au 01/01/2022, susceptibles de modifications.

Toute mesure d'ordre législative ou réglementaire ayant pour effet de modifier la présente tarification sera applicable dès son entrée en vigueur.